



# DOSSIER DE PRESSE

**Dénomination du pont historique de Dumbéa  
et de la place « Henry Colardeau » :**

**vendredi 3 décembre 2021, à 10h30,  
sur la RT1 à proximité du parc Fayard**

Le « Pont Blanc », pont historique de Dumbéa, est celui que vous pouvez désormais emprunter en mode doux pour traverser la rivière de la Dumbéa. Il offre aux piétons et cyclistes un cheminement sécurisé entre la promenade Jules Renard et le parc Fayard. Classé au titre des monuments historiques, ce pont est aussi le témoin de toute une histoire liée à la rivière, à l'évolution de l'agglomération et plus généralement à l'histoire des voies de communication.

**Le pont sera dénommé « Henry Colardeau » le vendredi 3 décembre 2021 à 10h30, en présence de Georges Naturel, Maire de Dumbéa, et des descendants de la famille Colardeau.**

---

*Travail de recherche réalisé par l'Association Témoignage d'Un Passé (ATUP) pour le compte de la Ville de Dumbéa.*

## **Contact presse**

Service communication

Tél. : 41 40 22 / [communication@ville-dumbea.nc](mailto:communication@ville-dumbea.nc)

## Qui était Henry Colardeau ?

**Henry Colardeau (1899-1987)** est passionné par les affaires publiques et l'élevage et concilie ainsi les passions de ses parents Lucien Colardeau (1869-1916) et Mathilde Rivière (1873-1950).

En 1928, il épouse Marie-Alberte Crane (1904-1952), avec qui il acquière en avril 1932 une **propriété de 800 hectares à Dumbéa** où vont grandir leurs quatre filles Monique (1938), Danièle (1941), Christiane et Nicole (1943).

Henry est un homme dynamique et entreprenant comme l'exige son métier d'éleveur cultivateur. Il plante nombre d'arbres fruitiers dont plusieurs se trouvent encore sur la propriété actuelle.

Henry s'investit pour Dumbéa. Dès 1939, il est au **conseil municipal** et après la guerre il effectue plusieurs mandats en tant que président de la commission municipale (ancien titre donné au maire) et ce jusqu'en 1954.

Pendant son mandat, le **calvaire de Dumbéa**, réalisé à partir de douilles d'obus américaines, est installé à l'embranchement de la route qui mène actuellement au golf et de la route de Païta. La tradition familiale rapporte qu'il a joué un rôle prédominant pour son installation.

La famille Colardeau conserve un **attachement fort à la commune de Dumbéa**, car plusieurs d'entre eux habitent toujours la commune et une partie de la propriété familiale s'y trouve toujours.



## L'histoire du pont de Dumbéa

La rivière de Dumbéa se traversait à gué, au niveau inférieur, à marée basse en ayant de l'eau jusqu'à la poitrine. C'est parce qu'une économie agricole jugée rentable se met en place, qu'une politique de création de communications terrestres se profile.

C'est en 1867 que le Gouverneur Guillain déclare d'utilité publique la **route de Nouméa à Païta, en passant par la Dumbéa**. Avant cette date, la communication entre ces communes se faisait essentiellement par voie maritime.

Ce sont les condamnés du camp de Koé qui construisent le premier pont sur la Dumbéa, probablement entre la fin des années 1860 et le début des années 1870. **Ce premier ouvrage d'art est entièrement construit en bois**. Il mesure 60 m de long sur 7 m et de large.

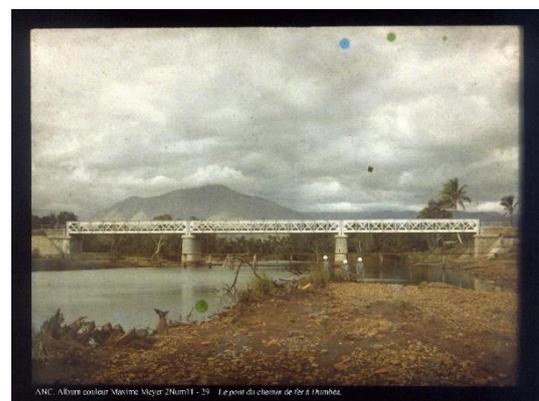
Pendant plus d'une dizaine d'années, le pont en bois va permettre de franchir la Dumbéa d'une rive à l'autre, tandis que les activités agricoles d'une part et minières d'autre part vont se développer.

Avec le développement de l'activité minière, le gouverneur Pallu de la Barrière projette la construction de ponts en pierres partout où le passage des rivières l'exige.

C'est pourquoi le 22 novembre 1881, la municipalité de Dumbéa accorde un avis favorable à la demande de Philibert Berthier, directeur du Service des Ponts et Chaussées qui organise la **reconstruction du pont en pierres** de 1882 à 1887.

Construit encore une fois par la main-d'œuvre pénale, ce pont en maçonnerie de pierres d'une longueur de 60,1 mètres et d'une largeur de 7,1 m comporte cinq arches en anse de panier. Le tablier est protégé par un garde-corps en ferronnerie.

En 2007, le pont de Dumbéa a été classé au titre des **monuments historiques de la province Sud**.



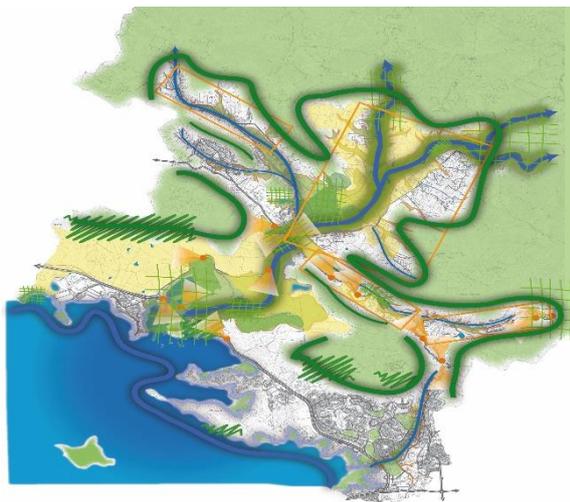
## Un pont réhabilité pour les modes doux

La construction du nouveau pont de la Dumbéa permet d'offrir de meilleures conditions de circulation sur la route territoriale n° 1 (RT1). L'ancien ouvrage, qui sera dénommé pont « Henry Colardeau », a été **rénové et réservé aux modes doux**.



Les piétons et les cyclistes ont ainsi la possibilité de **relier la promenade Jules Renard (à Nakutakoin) au parc Fayard**, puis à terme le parc provincial de la Dumbéa (projet de la Trame verte et bleue).

Il restera ensuite à résoudre le franchissement en modes doux au niveau de l'embouchure de la Dumbéa, à côté de la voie express pour relier la promenade Jules Renard à Dumbéa-sur-Mer et Panda, ce qui est l'un des objectifs du schéma mobilité de la Ville.



Le projet de la Trame verte et bleue permettra de **valoriser les espaces naturels autour de la rivière et de la mer**.

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La Trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

Dumbéa bénéficie à ce titre d'un contexte exceptionnel, la rivière Dumbéa servant d'armature entre le littoral de Dumbéa-sur-Mer/Nakutakoin et la chaîne, espace naturel protégé.

Ce trait d'union entre le secteur sud, urbain et nouvellement peuplé, et le secteur nord, centre historique de la commune, constitue un axe qu'il convient de conforter dans une volonté de développement écotouristique.

Ainsi, des schémas de développement à grande échelle sont en cours d'établissement pour apporter une cohérence d'ensemble, avec les focus suivants : parc provincial de la Dumbéa, parc Fayard, aménagement de la promenade Jules Renard, nouveau pont sur la Dumbéa et réhabilitation du pont historique Henry Colardeau.

L'objectif est d'offrir à terme une liaison mode doux depuis le littoral jusqu'au parc provincial, tout en favorisant le développement écotouristique du secteur nord et en valorisant les activités déjà existantes (golf, activités équestres, gîtes, maraîchage...).